

LICENCE PROFESSIONNELLE

classée première dans la catégorie des diplômes Bac+3 assurance par Eduniversal.

le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

Conseiller-ère, souscripteur-ricer, gestionnaire en assurances

Rentrée octobre 2019

EN PARTENARIAT AVEC
ifpass
Institut de Formation
de la Profession de l'Assurance

formation diplômante

13 modules

467 heures de formation
d'octobre 2019 à septembre 2020



plus d'informations sur www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE CONSEILLER·ÈRE, SOUSCRIPTEUR·RICE, GESTIONNAIRE EN ASSURANCES

le cnam
Nouvelle-Aquitaine



L'École nationale d'assurances a été créée en 1946 pour répondre aux besoins de formation des salariés du secteur de l'assurance. Composante du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), elle délivre des diplômes inscrits dans le schéma européen LMD, tous reconnus par le ministère de l'enseignement supérieur. L'Enass est donc l'opérateur de formation à l'assurance de référence pour ce qui relève des diplômes d'assurance.

La Licence professionnelle de l'Enass, déployée dans la grande région Nouvelle-Aquitaine, est hautement professionnalisante : elle est conçue et organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Enass et un acteur incontournable du secteur de l'assurance, l'Institut de Formation des Professionnels de l'Assurance. Elle se prépare en un an dans le cadre de l'alternance (contrat de professionnalisation) ou au titre de la formation continue.

D'année en année, ce sont les plus grands acteurs du monde de l'assurance qui font confiance aux élèves de la Licence en les recrutant en alternance : ALLIANZ, AXA, BPCE, Filhet Allard, Gras Savoye, Groupama, Hiscox, MACIF, MMA, SMABTP, SMACL...

La qualité des programmes et des méthodes pédagogiques, la proximité parfaite avec les professionnels, la modernité et l'adaptabilité de l'offre de formation permettent à l'Enass de se positionner comme l'école d'assurance de référence.

PUBLIC & CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les jeunes sous contrat de professionnalisation :

» Être titulaire d'un diplôme certifié de niveau III en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurance (droit, économie, gestion, commerce, etc.) et avoir conclu, avec un employeur, un contrat de professionnalisation d'une durée de 12 mois.

Pour les professionnel-le-s en formation continue :

» Soit être titulaire d'un diplôme certifié de niveau III en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurance (droit, économie, gestion, commerce, etc.) et exercer une de ses activités dans le secteur de l'assurance
» Soit avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels, d'accéder au cursus de la licence.

LES MÉTIERS

- Chargé·e d'études techniques assurances
- Chef de projet souscripteur·rice de risques particuliers et / ou d'entreprise
- Gestionnaire d'indemnisation
- Gestionnaire de contrats
- Chargé·e de clientèle

LES COMPÉTENCES VISÉES

- **Animer une petite équipe** d'agent·e·s administratif·ve·s et de technicien·ne·s chargé·e·s de la souscription de risques, de la rédaction de sinistres complexes
- **Diagnostiquer des besoins** en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés par les différents clients
- **Proposer les produits et services adaptés** dans le respect de la réglementation de l'assurance
- **Gérer et suivre les produits et services assurantiels** afin de tenir à jour les contrats d'assurance

TÉMOIGNAGE

« Lors de ma reconversion professionnelle, je souhaitais intégrer une grande école reconnue par les professionnels de l'assurance. Mon choix d'effectuer ma formation à l'Enass a été une évidence de par sa réputation auprès des grandes compagnies. Après avoir obtenu le diplôme de la licence professionnelle de l'Enass, j'ai été recruté par Axa pour la reprise d'un portefeuille en région parisienne. J'exerce le métier d'agent général depuis le 1er janvier 2011. Je suis très satisfait de ma formation, elle m'a apporté les connaissances techniques mais aussi managériales indispensables pour exercer mon métier d'agent général ».

Johann Zerah

Diplômé de la licence professionnelle conseiller·ère, souscripteur·rice, gestionnaire en assurances

MODALITÉS DE FORMATION

Les enseignements s'étendent sur une année universitaire, d'octobre à juin, à raison de deux journées par semaine, les jeudis et vendredis.

Les cours sont dispensés à Bordeaux dans les locaux du Cnam Nouvelle-Aquitaine.

PROGRAMME

➔ Pour les non-titulaires d'un bac+2 assurance :

539 heures (508h d'enseignements + 31h d'examens) avec le module "Les fondamentaux de l'assurance"

➔ Pour les titulaires d'un bac+2 assurance :

467 heures (438h d'enseignements + 29h d'examens) sans le module "Les fondamentaux de l'assurance"



2 jours par semaine
1 année
438 heures *

* hors module «Fondamentaux de l'assurance»

DISCIPLINES	HEURES	dont heures à distance	Durée EXAMEN *
US121Y : Fondamentaux de l'assurance	72 h	28 h	2 h
IE000S : Intégration	7 h		
UAAS01 : Économie du risque et de l'assurance	38 h		3 h
US122U : La stratégie des acteurs	38 h		3 h
US122V : L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen	48 h ^{1/2}		3 h
USAS02 : Le client au cœur de la stratégie des entreprises	40 h ^{1/2}		2 h
USAS03 : Management de proximité	33 h ^{1/2}		2 h
US1230 : Unité d'assurance spécialisée 1	73 h		3 h
US1232 : Unité d'assurance spécialisée 2	73 h		3 h
UAAS02 : Mémoire lié à l'expérience professionnelle	36 h		6 h
UAAS01 : Projet tuteuré	36 h		6 h
US121Z : Anglais	26 h ^{1/2}		2 h
US1220 : Informatique	17 h		1 h

RYTHME DE LA FORMATION

467 heures de formation

2 jours de formation par semaine

1 année

COÛT DE LA FORMATION

6 860 €

ou **7 470 €**

pour le cursus incluant le module
«Fondamentaux de l'assurance»

le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

€ FINANCEMENT

Salarié·e dans le cadre d'un contrat de professionnalisation :

Ce contrat concerne les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent compléter leur formation initiale mais également les demandeur·euse·s d'emploi âgé·e·s de 26 ans et plus, inscrit·e·s à Pôle emploi.

Salarié·e dans le cadre d'un plan de développement des compétences :

Généralement, le salaire est maintenu par l'entreprise et les frais de formation sont pris en charge.



CONTACTS

Sandrine CHASSAGNE
Émilie MORANDIÈRE

PAR TÉLÉPHONE

05 57 59 23 12 - 05 57 59 23 17

PAR MAIL

sandrine.chassagne@lecnam.net
emilie.morandiere@lecnam.net

Cnam Nouvelle-Aquitaine
Bâtiment A4 - 6^e étage
351 cours de la Libération
CS 1004
33405 Talence Cedex

Une licence professionnelle aux taux de réussite exceptionnels !

2016 : 94 %

2017 : 91 %

2018 : 89 %

Téléchargez votre dossier de candidature sur
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

